

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 5

Rubrik: Enseignement de la langue : exercices extraits de nos livres de lecture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

exercer concurremment le métier de couvreur et celui d'éducateur de la jeunesse ? — Je le jure ! — Enfin, tous tant que vous êtes, vous ne mettrez plus au nombre de vos moyens usuels de discipline les châtimens corporels... Vous ferez, dès ce soir, un autodafé des patoches, des bâillons, des bonnets de Midas, dont je vous ai menacés de faire une collection portant votre nom et votre adresse ? — Nous le jurons ! — De quoi, mes chers amis, votre secrétaire et moi allons dresser procès-verbal, un procès-verbal que vous signerez avec nous, qui sera transmis dès demain à M. le Recteur et dont un double me restera, comme l'un des monuments les plus mémorables de mes archives.

« Maintenant, vous pouvez vous retirer, justement fiers des sacrifices que vous venez de faire sur l'autel du devoir, avec tant de générosité qu'en vérité ils m'ont rappelé la nuit du 4 août. A tantôt la continuation de notre entretien.

(A suivre.)

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE

Exercices extraits de nos Livres de lecture

Nous débutons par le *Livre de lecture* du *Degré inférieur*. Ce sera ensuite le tour du *Degré moyen*, puis du *Cours supérieur*.

Avant tout, nous tenons à dire que les *Exercices* que nous offrons au personnel enseignant renfermeront peu de *règles* et surtout très peu de *définitions*, et cela tout particulièrement pour les degrés inférieurs. Au reste, les *règles grammaticales* — nécessaires à connaître — se déduiront des différents exercices que l'on fera. Ce sera simple, claire et facile, car les théories et les abstractions ne sont pas pour l'enfance. Et voilà pourquoi — sans autre préambule — nous arrivons immédiatement au côté pratique. Comme premier exercice, nous prenons le chapitre IX de la page 8 du petit *Livre de lecture*. Chaque leçon sera précédée d'un court et simple exercice oral ou d'intuition.

I. Le livre.

A. **Vocabulaire.** — I^{er} EXERCICE. — Le livre de lecture, deux couvertures, une tranche, un dos, des feuillets, deux pages, le papier, le carton, la peau, la toile, les bords, la marge, le texte, le carré, le libraire, la librairie, l'auteur, l'imprimeur, les parents.

II^{me} EXERCICE. — *Indiquer des objets en papier.* — Les feuillets du livre, le cahier, la doublure du livre, le journal, la carte, les images, etc.

III^{me} EXERCICE. — *Indiquer des objets de couleur blanche.* — Le papier du cahier, les marges du livre, la craie, le lait, la toile, la chemise, la neige, etc.

B. Grammaire. — I^{er} EXERCICE. — *Les noms de choses.* — Le livre, le papier, le carton, la peau, la toile, le dos, le feuillet, le cahier, l'ardoise, etc.

II^{me} EXERCICE. — *Les noms de personnes.* — L'auteur, l'imprimeur, le libraire, les parents, l'enfant, le garçon, la fille, l'élève, le papa, la maman, etc.

III^{me} EXERCICE. — *Distinction du nombre.*

Noms singulier.	Noms pluriel.
1. Le livre.	Deux couvertures.
2. Une tranche.	Les feuillets.
3. Le côté.	Deux pages.
4. Un feuillet.	Les bords.
5. Une page.	Les marges.
6. Le papier.	Les lettres.
7. La couverture.	Les parents.
8. Le carton.	Les cartons.

N.-B. — Singulier, veut dire *un seul*. — Pluriel, c'est *plusieurs*.

IV^{me} EXERCICE. — *Le genre des noms.*

Noms masculins.	Noms féminins.
1. Le livre.	La couverture.
2. Le dos.	Une tranche.
3. Un feuillet.	Une page.
4. Le papier.	La peau.
5. Le carré.	La toile.
6. Le texte.	La marge.
7. Le libraire.	La lettre.
8. Le carton.	Une lettre.

N.-B. — Quand on dit *le* ou *un*, c'est *masculin*.
Quand on dit *la* ou *une*, c'est *féminin*.

C. Composition (Pour les élèves de I^{re} année.) — *Mon livre de lecture.*

- I^{er} EXERCICE. — 1. Mon livre de lecture a.....
2. Chaque côté forme.....
3. Les feuillets sont.....
4. La partie écrite s'appelle.....
5. Les bords des pages.....
6. L'auteur, c'est celui.....
7. L'imprimeur, c'est celui.....
8. Je veux avoir bien soin.....

II^{me} EXERCICE. (Élèves de II^{me} année.) — *Mon livre de lecture.*

Canovas. — Ce que c'est. — Les parties. — En quoi sont les feuillets. — La couverture. — Le dos. — Que renferme mon livre de lecture? — Remerciements. — Soins.

Développement. — Mon livre de lecture est un objet d'école. Il a deux couvertures, une tranche, un dos et beaucoup de feuillets. Les feuillets sont en papier. Les couvertures sont en carton. Le dos est en toile.

Mon livre est très intéressant. Il renferme de jolies images ou gravures. Il renferme aussi des poésies, des petites histoires que j'aime beaucoup.

Mes parents m'ont acheté ce beau livre. Je les remercie du fond du cœur.

III^{me} EXERCICE. — *Sujet à imiter.* — Mon livre de prières.

IV^{me} EXERCICE. — *Comparaison.* — Mon livre de lecture et mon livre de prières.

Grammaire.

Les noms d'animaux. — Chapitre XLVII, page 79.

Le cheval. L'âne. La vache. Le taureau. Le bœuf. Le mouton. Le cochon. Le chien. Les poules. Le pigeon. Le lapin. Le coq. Le chat.

Nom commun et nom propre. — Chapitre XVIII, page 13.

Noms communs.	Noms propres.
1. L'école.	Albertine.
2. Deux crayons.	Jeanne.
3. Une fille.	Dieu.
4. Les enfants.	Créateur.

N.-B. — Le nom *commun* est celui qui convient à tous les noms de la même espèce.

Le nom *propre* est celui qui convient à un seul nom.

La première lettre d'un nom propre est une majuscule.

Adjectif qualificatif. — Chapitre XLVIII, page 80.

Copier quelques noms communs de cette poésie et leur donner à chacun la qualité qui lui convient.

1. Les chants de l'oiseau sont *jolis*.
2. Les enfants sont *petits*.
3. L'abeille est *joyeuse* et *industrielle*.
4. Le miel est *odorant*.
5. Les vêtements sont *chauds*.
6. Le chien est *vigilant* et *fidèle*.
7. Les pas sont *lents*.
8. Le lait est *bon*.
9. L'enfant est *content*.

N.-B. — L'*adjectif qualificatif* est celui qui qualifie un nom. Il exprime une qualité.

La règle d'accord de l'adjectif qualificatif avec le nom peut fort bien être étudiée au moyen de l'exercice ci-dessus. Dès le début, le maître expose au tableau noir. Puis, les élèves les plus forts répètent et raisonnent, puis les élèves, en chœur, parlent à leur tour.

Pronom personnel

L'étude du pronom personnel se fait simultanément avec celle du verbe. A cet effet, nous pouvons utiliser les exercices de la page 119, sous forme de permutation.

Première personne du singulier

Moi, Louis, je suis un pâtre et je garde les troupeaux.
Moi, Louis, je suis un berger et je garde les brebis.
Moi, Louis, je suis un chevrier et je garde les chèvres.

Première personne du pluriel

Nous, Jean et Louis, nous sommes des pâtres et nous gardons les troupeaux.

Nous, Jean et Louis, nous sommes des bergers et nous gardons les brebis.

Nous, Jean et Louis, nous sommes des chevriers et nous gardons les chèvres.

N.-B. — 1° La deuxième et la troisième personne s'apprennent de la même façon.

2° Le *pronom* est un mot qui tient ordinairement la place du nom.

A. P.

RAPPORT

sur la marche de la Société de secours mutuels en 1914.

Dans notre rapport sur l'exercice de l'année 1909, nous nous étions permis de faire entrevoir à nos sociétaires l'heureuse perspective de la prochaine adoption de la loi fédérale sur les assurances sociales. A ce moment-là, les questions d'assurance avaient l'honneur d'être à l'ordre du jour des délibérations parlementaires. Défendue par de vigoureux champions, la future loi avait aussi à compter avec de sérieux adversaires, et le jour où elle serait inscrite dans notre constitution démocratique nous paraissait encore fort éloigné. Heureusement, il n'en fut rien. Peu de temps après, le peuple suisse, dans sa saine compréhension du problème mutualiste, témoignait, par son vote affirmatif, de sa confiance pleine et entière en la sagesse des législateurs fédéraux. Les idées d'assurance venaient de franchir victorieusement une nouvelle et importante étape dans la voie du progrès et de la solidarité universelle.

Aujourd'hui, la période d'attente du déploiement des effets de la bienfaisante loi est terminée ; nous sommes entrés, depuis plus d'une année déjà, dans la réalité pratique. L'année 1914 marquera certainement dans les annales d'un bon nombre de groupements mutualistes de la Suisse. C'est, en effet, au cours de l'exercice écoulé que la plupart des